



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

La Calamine, le 12 avril 2024

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22.04.2024

Les membres du conseil communal sont invités à assister à la séance du conseil, laquelle aura lieu le **lundi 22 avril 2024 à 20.00 heures dans la salle du Patronage à La Calamine.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Généralités

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 25 mars 2024
2. Communications

Questions

3. Questions adressées au collège communal

Finances

4. Arrêt du compte budgétaire, du bilan et du compte de résultat de la commune pour l'exercice 2023
5. Résolution du Conseil Communal pour le recalcul des dotations communales
6. Adaptation des tarifs pour les prestations du service Eau potable

Urbanisme

7. Décision de principe du conseil communal concernant le classement du domaine public dans le domaine privé de la commune dans le cadre du projet « résidences services, Place de l'Eglise, La Calamine »
8. Passage de la voie d'accès aux parkings du sous-sol du bâtiment « résidences services, Place de l'Eglise, La Calamine » en propriété communale
9. PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité) - Adoption du plan d'investissement 2022 – 2024 modifié



GEMEINDE KELMIS
COMMUNE DE LA CALAMINE

Marchés publics

10. Pont de la Gueule (Rue de Liège) – Remplacement de 2 tuyaux en béton
11. Plan énergie-climat : projet pilote de façade végétalisée de la maison communale
12. Rénovation de la maison communale - Aménagement des bureaux phase II (direction)
13. Service des Espaces verts : achat outillages et machines
14. Service des bâtiments et de la voirie : achat de machines et de matériel d'équipement
15. École communale de Hergenrath : remplacement de la porte d'entrée (ancien bâtiment rénové)
16. Service des eaux : achat d'outils et de machines
17. Service des eaux : commande groupée - stock (Armatures et tuyaux en acier inoxydable)
18. Service des eaux: remplacement de la porte d'entrée du réservoir "Schampelheide"
19. Source d'eau potable "Casino" : mise en place de stations de mesure des eaux souterraines - Approbation du cahier des charges modifié

Intercommunales

20. Avis sur l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO

Par le collège communal :

La Directrice Générale f.f.,

Le Bourgmestre,